



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Ville de Fribourg
Service de l'édilité



Commune de
Hauterive (FR)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV

Comité des partenaires – décharge de la Pila

p/a Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU

Route de la Fonderie 2, 1701 Fribourg

T +41 26 305 37 60, F +41 26 305 10 02
pila@fr.ch, www.fr.ch/pila

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 25 juin 2010

Communiqué de presse

Mesures préliminaires à l'assainissement de la décharge de la Pila

Des mesures préliminaires à l'assainissement de la décharge de la Pila sont à l'étude et pourraient être réalisées parallèlement à l'élaboration du dossier d'assainissement. Elles ont pour but de limiter la pollution de la Sarine par les PCB. Afin de permettre l'assainissement de la décharge et le déplacement des gens du voyage, une modification du plan d'aménagement local a été mise à l'enquête le 25 juin 2010.

Mesures préliminaires à l'assainissement

Les études menées en 2009 ont démontré que les apports d'eaux souterraines en provenance du plateau de Châtillon et qui s'infiltreraient dans la décharge contribuent à l'exportation des polluants dans la Sarine. Un avant-projet de mesures préliminaires - interception des eaux en amont de la décharge, pose d'un rideau de palplanches entre la décharge et la Sarine dans un secteur bien défini, construction de puits filtrants et traitement des eaux captées - est en cours d'élaboration. Ces mesures qui pourraient débuter en 2011 permettront de réduire sensiblement la pollution de la Sarine par les PCB.

Assainissement

Le Consortium pour l'assainissement de la décharge de la Pila (maître de l'ouvrage) a mandaté un bureau d'ingénieurs pour élaborer le projet d'assainissement selon l'[OSites](#) (avant-projet selon SIA). Prévu pour la fin 2010, ce projet présentera la variante d'assainissement optimale. Il donnera une estimation des coûts, évaluera l'effet des mesures et enfin proposera un planning possible des démarches pour la mise en œuvre de la variante optimale. L'appel d'offres pour le projet de l'ouvrage sera vraisemblablement lancé en 2011. L'assainissement débutera après les phases de procédures d'autorisation et d'appel d'offres pour l'exécution de l'assainissement.

Aménagement du territoire

Une modification du plan d'aménagement local a été mise à l'enquête dans la Feuille officielle du 25 juin 2010 pour la création d'une zone d'affectation permettant l'assainissement de la décharge et l'installation de chantier, ainsi que pour le déplacement de la zone d'affectation des gens du voyage dans la forêt de Châtillon sur la commune de Hauterive (FR).

Déplacement des gens du voyage

La demande de permis de construire pour le nouvel emplacement des gens du voyage a été mise à l'enquête publique le 25 juin 2010. Cet emplacement comprend 22 places de 204 m². La négociation avec les gens du voyage pour le déménagement de leurs installations est en cours.

Méthodologie

L'Office fédéral de l'environnement a lancé une étude pour la mise en place d'une méthodologie pour le prélèvement des sédiments et l'analyse des PCB, ainsi que pour l'observation de la qualité des cours d'eau. Dans le cadre de cette étude, des prélèvements de sédiments et la pose de capteurs passifs ont lieu dans la Sarine à proximité de la Pila.

Contact

—
Georges Godel, conseiller d'Etat, président du COPAR, T +41 26 305 36 04 (vendredi 25 juin 2010, de 15h15 à 15h45)